



MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 36/MSP/PRMP/UGPM/ACO.2024

24/10/2024

1. Le **MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les **offres** suivant sous plis fermés pour exécuter :
Travaux d'installation panneau solaire du Poste de Police Mandaniresaka .

Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à **prix forfaitaire**

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : **ANDRIANAIVO Mamitiana Danielson**
- Fonction : **PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**
- Adresse : **BATIMENT DGPN ANOSY**
- E-mail : **amamitianadanielson@gmail.com**
- Bureau : **DGPN ANOSY , Étage : 1ER , Porte : 210**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix doit être retiré à **BATIMENT DGPN ANOSY 1ER ETAGE PORTE 210** moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- **Lot 1 : quarante mille Ariary (Ar 40 000.00)**

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

5. Les plis devront parvenir à **BATIMENT DGPN ANOSY** , étage: **1ER** / porte: **210** , au plus tard le **05/11/2024** à **10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leur représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas** autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- **Lot 1 : sept cent vingt mille Ariary (Ar 720 000.00)**

,ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous forme suivantes :

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque libellé au nom de Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.

8. Une visite de lieu est **obligatoire**, elle n'est pas organisée



à _____, le 24/10/2024

La Personne Responsable des Marchés Publics